

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2006540	Date d'inspection Le 19 décembre 2024	
Nom de l'établissement Le Club Anna Malenfant 2		Numéro de téléphone (506) 383-8470	
Adresse 500 rue Centrale Dieppe NB E1A 6V7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	09 oct. 2024	19 nov. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont été observés au moment de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfants-personnes éducatrices -Effets personnels; Un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels, portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant, ne servent qu'à l'usage exclusif de l'enfant, sont rangés séparément pour chaque enfant -Le lieu d'exploitation; L'espace prévu qui a été approuvé n'a pas changé depuis la dernière inspection -La routine quotidienne; la collation a été servie et les enfants sont allés dehors au moment de l'inspection - Les personnes éducatrices ont tous un certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer les enfants jouer à des jeux libres à l'intérieur et observer les enfants manger leur collation spéciale. Les enfants ont préparé eux-mêmes leur collation. Ils ont fabriqué des voitures avec des bananes, des morceaux de pommes avec de la tartinade de fèves au soya grillées. Les enfants ont mentionné vouloir refaire cette activité spéciale.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 novembre 2024

Date

original signé par
Francine Melanson

Le 30 novembre 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date